

L'an deux mille vingt, le dix juillet

Le Conseil municipal de la commune de LORIOL dûment convoqué, s'est réuni à 18 h30 en session ordinaire, à la Mairie de LORIOL, sous la présidence de M. Claude AURIAS, maire.

Objet : Election des sénateurs – désignation des délégués du Conseil Municipal

Nombre de conseillers en exercice : 29

Votants : 22+6	POUR : 28	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2020

Etaient présents par ordre alphabétique les conseillers municipaux suivants :

Nicolas AUDEMARD, Claude AURIAS, Arnaud BERTRAND, Françoise BRUN, Charles CHAPUIS, Ghislain COURTIAL, Marion DAVID, Marie-Josée GAUCHER, Camille GREMAUD, Isabelle JAUBERT, Pierre LESPETS, Virginie LOZANO, Pierre MAÏA, Coraline MARIUSSE, Sylviane MEDARD, Jean-Marc PEYRET, Jérémy RIOU, Julie SCRIVANI, Marie-Louise SIX, Jennifer THEUREAU, Marco ZITOUNI, Emeline ZONTINI.

Excusés ayant donné pouvoir : Céline POURCHAILLE, Catherine JACQUOT, Samuel MARTINS, Katia CHANAL, David VIGUIER, Claude FALLIGAN DE VERGNE.

Absents : Sylvain VAILLANT.

A été élu secrétaire de séance : Isabelle JAUBERT.

Monsieur CHAPUIS, Premier Adjoint, présente aux membres de l'assemblée communale, les principales dispositions relatives à l'élection des sénateurs prévue le 27/09/2020 ; il précise notamment les modalités de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.

Pour la commune de Loriol-sur-Drôme (strate de population comprise entre 5 000 et 9 000 habitants), le nombre de délégués titulaires à désigner est de 15 titulaires et de 5 suppléants. Ceux-ci sont élus à partir des mêmes listes parmi les conseillers municipaux au scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Monsieur CHAPUIS rappelle que chaque liste de candidats doit désormais être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (article L 289 modifié par la loi du 02/08/2013).

Monsieur CHAPUIS en appelle aux différentes candidatures et constate que 2 listes sont déposées : l'une de Claude AURIAS, l'autre de Claude FALLIGAN DE VERGNE.

Après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal :

- **CONSTATE et VALIDE** les résultats mis en évidence par le bureau électoral :
Election des délégués titulaires :

Suffrages exprimés : 28

- Liste C A : 23
- Liste CFD : 5
- Nombre de mandats attribués à la liste majorité : 13
- Nombre de mandats attribués à la liste minorité : 2

Election des délégués suppléants :

Suffrages exprimés : 28

- Liste majorité municipale : 23
- Liste minorité municipale : 5
- Nombre de mandats attribués à la liste majorité : 4
- Nombre de mandats attribués à la liste minorité : 1

- **DESIGNE** les personnes suivantes en qualité de délégués titulaires : Isabelle JAUBERT, Charles CHAPUIS, Katia CHANAL, Nicolas AUDEMARD, Catherine JACQUOT, Jean-Marc PEYRET, Françoise BRUN, Jérémy RIOU, Marion DAVID, Pierre MAÏA, Julie SCRIVANI, Samuel MARTINS, Céline POURCHAILLE, Claude FALLIGAN DE VERGNE, Sylviane MEDARD.

- **DESIGNE** les personnes suivantes en qualité de délégués suppléants : Sylvain VAILLANT, Coraline MARIUSSE, Marco ZITOUNI, Emeline ZONTINI, Arnaud BERTRAND.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

**Le Maire,
Claude AURIAS**



Certifié exécutoire

Reçu en préfecture le : 28.07.20

Publié et notifié le : 28.07.20

Par délégation le Directeur Général des Services,



L'an deux mille vingt, le dix juillet

Le Conseil municipal de la commune de LORIOL dûment convoqué, s'est réuni à 18 h30 en session ordinaire, à la Mairie de LORIOL, sous la présidence de M. Claude AURIAS, maire.

Objet : Election des sénateurs – désignation des délégués du Conseil Municipal

Nombre de conseillers en exercice : 29

Votants : 22+6	POUR : 28	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------------------	------------------	-------------------	-----------------------

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2020

Etaient présents par ordre alphabétique les conseillers municipaux suivants :

Nicolas AUDEMARD, Claude AURIAS, Arnaud BERTRAND, Françoise BRUN, Charles CHAPUIS, Ghislain COURTIAL, Marion DAVID, Marie-Josée GAUCHER, Camille GREMAUD, Isabelle JAUBERT, Pierre LESPETS, Virginie LOZANO, Pierre MAÏA, Coraline MARIUSSE, Sylviane MEDARD, Jean-Marc PEYRET, Jérémy RIOU, Julie SCRIVANI, Marie-Louise SIX, Jennifer THEUREAU, Marco ZITOUNI, Emeline ZONTINI.

Excusés ayant donné pouvoir : Céline POURCHAILLE, Catherine JACQUOT, Samuel MARTINS, Katia CHANAL, David VIGUIER, Claude FALLIGAN DE VERGNE.

Absents : Sylvain VAILLANT.

A été élu secrétaire de séance : Isabelle JAUBERT.

Monsieur CHAPUIS, Premier Adjoint, présente aux membres de l'assemblée communale, les principales dispositions relatives à l'élection des sénateurs prévue le 27/09/2020 ; il précise notamment les modalités de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants.

Pour la commune de Loriol-sur-Drôme (strate de population comprise entre 5 000 et 9 000 habitants), le nombre de délégués titulaires à désigner est de 15 titulaires et de 5 suppléants. Ceux-ci sont élus à partir des mêmes listes parmi les conseillers municipaux au scrutin de liste proportionnel à la plus forte moyenne sans panachage ni vote préférentiel.

Monsieur CHAPUIS rappelle que chaque liste de candidats doit désormais être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (article L 289 modifié par la loi du 02/08/2013).

Monsieur CHAPUIS en appelle aux différentes candidatures et constate que 2 listes sont déposées : l'une de Claude AURIAS, l'autre de Claude FALLIGAN DE VERGNE.

Après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal :

- **CONSTATE et VALIDE** les résultats mis en évidence par le bureau électoral :

Election des délégués titulaires :

Suffrages exprimés : 28

- Liste C A : 23
- Liste CFD : 5
- Nombre de mandats attribués à la liste majorité : 13
- Nombre de mandats attribués à la liste minorité : 2

Election des délégués suppléants :

Suffrages exprimés : 28

- Liste majorité municipale : 23
- Liste minorité municipale : 5
- Nombre de mandats attribués à la liste majorité : 4
- Nombre de mandats attribués à la liste minorité : 1

- **DESIGNE** les personnes suivantes en qualité de délégués titulaires : Isabelle JAUBERT, Charles CHAPUIS, Katia CHANAL, Nicolas AUDEMARD, Catherine JACQUOT, Jean-Marc PEYRET, Françoise BRUN, Jérémy RIOU, Marion DAVID, Pierre MAÏA, Julie SCRIVANI, Samuel MARTINS, Céline POURCHAILLE, Claude FALLIGAN DE VERGNE, Sylviane MEDARD.

- **DESIGNE** les personnes suivantes en qualité de délégués suppléants : Sylvain VAILLANT, Coraline MARIUSSE, Marco ZITOUNI, Emeline ZONTINI, Arnaud BERTRAND.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

**Le Maire,
Claude AURIAS**



Certifié exécutoire

Reçu en préfecture le :

Publié et notifié le :

Par délégation le Directeur Général des Services,